



A.M.I.E.



23, rue de la Sourdière 75001 Paris – 01.42.60.91.63 – <http://www.multimania.com/amiartsmartiaux> E-mail : Amieam@aol.com

3^{ème} année, N° 14

20.06.2000

EDITORIAL

Le thème des « Cinq éléments » était le fil rouge des stages de cette année où nous avons découvert le Tai ji quan avec Pierre Portocarrero et Georges Charles, le Karaté avec Jacques Vieillard et le Chanbara avec Jacques Fonfrède. Cette notion de base des « Cinq éléments » n'était pas exhaustive et concerne bien sûr toutes les pratiques qu'elles soient internes ou externes.

Les stages de la saison 99/2000 sont terminés. Nous en profitons pour donner un coup de chapeau particulier à nos amis Francis Braillon et Jacques Fonfrède, organisateurs de notre dernier stage de Chanbara qui se déroulait au gymnase Jean Mermoz à Orly. L'organisation du stage que Francis Braillon nous avait concoctée était parfaite. La formation et l'animation que nous a données Jacques Fonfrède ont ravi les participants.

Ce dimanche pluvieux du 21 mai était sans doute programmé un peu tard dans la saison, car la participation de nos adhérents était bien pauvre. Nous le regrettons, tout en étant conscients que cette période de l'année est propice à de nombreuses manifestations qui mobilisent les pratiquants.

Pourtant, quelle découverte ! Le sport Chanbara est sans nul doute le complément indispensable pour les enseignants d'arts martiaux à mains nues.

Après une explication historique du « Chanbara », Jacques Fonfrède a démonté un kodachi, petit sabre court en mousse, pour nous expliquer comment avait été pensée la fabrication de cet instrument qui est

un compromis entre arme et jouet.

La première partie du stage a commencé par un apprentissage d'une heure et demi de familiarisation aux déplacements et frappes fondamentales. Jacques Fonfrède maîtrise parfaitement cette discipline et sait toujours au bon moment nous rappeler les liens existants entre les arts du sabre et le Karaté ou autre forme d'art martial à mains nues. En peu de temps nous passerons de l'apprentissage aux petits combats qui nous mettent rapidement dans l'ambiance de l'attaque et de la défense. Harnaché d'un casque souple et du kodachi, les combats se sont vite transformés en amusement. Débarrassés de l'appréhension que chacun peut connaître au cours d'un assaut de karaté, nous pouvons exprimer librement l'expression de l'assaut sans aucune crainte et retenue.

La deuxième partie du stage, en compagnie des enfants que Francis avait fait venir, était très instructive sur l'apport de cette pratique. Soulagés des règles souvent strictes du karaté, les enfants pratiquant les deux disciplines au club de Francis « entraînent » directement dans une confrontation ludique.

Nous souhaitons un large développement de cette nouvelle approche des arts martiaux et remercions Francis Braillon et Jacques Fonfrède pour leur présentation et leurs qualités d'animateur que nous avons appréciées.

Pour tous les enseignants de notre association, nous insistons sur l'intérêt d'une telle discipline et nous vous invitons à venir nombreux au

prochain stage de « Chanbara » que nous organiserons la saison prochaine.

Comme les autres années, la prochaine saison de stags se fera sur la base de rencontres entre des pratiques différentes et variées. Au cours de l'Assemblée Générale de l'an dernier, des adhérents nous demandaient de renouveler des thèmes de stage qui nécessitaient un approfondissement.

Nous renouvellerons donc certains stages que vous souhaitez voir développés. Pour comprendre mieux ce que vous attendez des thèmes de stage et affiner les réponses à vos envies, nous vous convions à répondre au questionnaire joint à cette gazette. En l'attente de vos réponses, toute l'équipe d'AMIE vous souhaite une bonne pratique, de bonnes vacances, un bon été et vous donne rendez-vous en pleine forme pour la prochaine saison, en continuant à être au plus près de vos souhaits.

Michel LEROY

=====

L'EPOPEE DES HEIKE

racontée en deux cent cinquante sculptures de papier

Cette étonnante exposition qui s'est tenue du 22 février au 13 mai 2000 à la maison de la culture du Japon à Paris (101 bis quai Branly 75015 Paris) illustre un célèbre récit médiéval japonais dont les plus spectaculaires épisodes ont été reconstitués grâce à l'installation de deux cent cinquante sculptures de

papier japonais, d'une hauteur moyenne de quarante centimètres conçues par l'artiste contemporain Kiyoharu Uchiumi

« Du monastère de Gion le son de la cloche, de l'impermanence de toutes choses est la résonance. Des arbres shara la couleur des fleurs démontre que tout ce qui prospère nécessairement déchoit. »

Ainsi commence le *Dit des Heike (Heike monogatari)*, chef-d'oeuvre de la littérature japonaise du moyen-âge qui narre la gloire et la chute du clan Heike. Traditionnellement déclamé par des moines aveugles, ce magnifique récit épique fut rapidement diffusé dans tout le pays. Ces récitants jouaient du biwa, sorte de luth, dont la sonorité scande les versets d'un texte harmonieux. Encore de nos jours, le *Dit des Heike* est une source d'inspiration inépuisable et vivace.

Le foisonnement des complots, batailles, amours impossibles, séparations et morts bouleverse le destin des multiples personnages. Ces événements sont perçus à la lumière du concept bouddhique de « l'impermanence » qui leur confère une dimension philosophique ainsi résumée dans cette phrase du début du premier livre : « L'orgueilleux certes ne dure, tout juste pareil au songe d'une nuit de printemps. L'homme valeureux de même finit par s'écrouler ni plus ni moins que poussière au vent. »

12 scènes de trois à plus d'une vingtaine de m/2 mettaient en scène des personnages aux traits fins et étonnamment lisibles, cruels, vengeurs, hautains, purs... dans des tableaux de vie de cour, de rue, de conspiration ou de bataille (une bataille sur l'eau comprenant bien une cinquantaine de personnages). Chaque sculpture a son identité de tenue, de visage, d'expression, d'armement. Certains accessoires ne sont pas en papier mais en cuivre

oxydé. Les fonds muraux qui assurent le décor de chaque épisode est composé de papier et de ce métal et créent ou confortent une atmosphère spécifique.

Jacques Vieillard

TAMBOURS SUR LA DIGUE

Nous avons eu le coup de foudre pour un spectacle hélas terminé.

"Il était une fois dans l'Est"

La musique n'est pas d'Enio Moricone ! mais de J.J. Lemêtre et il ne s'agit pas d'un film mais d'une pièce de théâtre.

Sous forme de pièce ancienne pour marionnettes mais jouée par des acteurs, l'action se passe il y a mille ans, peut-être dans les états du seigneur Khang. Une menace d'inondation extraordinaire va plonger le pays, les dignitaires du palais, les paysans, les commerçants etc.... dans une angoisse pesante, des intrigues, des luttes pour le pouvoir. Le décor est planté.

La performance des acteurs est époustouflante, les costumes somptueux, les gestes justes et pleins de grâce, des dialogues qui pourraient être d'actualité. Un final surprenant vous amène à applaudir sans réserve cette fresque et le jeu des acteurs.

Dernièrement cette pièce a été récompensée par un Molière pour la mise en scène.

Catherine et Jacques Paulin

Conseil d'AMIE

Si ce spectacle était repris, surtout ne le manquez sous aucun prétexte !!
Théâtre du Soleil pièce mise en scène par A. Mnouchkine :

Le Karaté français

L'information n'étant pas commune dans notre milieu, je crois utile et nécessaire de porter quelques thèmes à notre réflexion :

La FFKAMA a du cette saison surseoir à plusieurs sessions de passages de grades. Les examens qui se déroulent actuellement dans les ligues régionales ont deux procédures distinctes : pour certaines, la totalité des épreuves est réalisée avec le projet de l'homologation du grade seulement à la date de parution des derniers décrets d'application de la loi du 15 juin 1999, pour les autres, elles n'assurent que la partie tronc commun des dan, cette seule première partie ne permettant pas la validation, d'obtenir le grade.

A la lecture des courriers fédéraux, nous pourrions penser actuellement que le Ministère de la Jeunesse et des Sports tarde en ne présentant pas à la promulgation ces décrets d'application de la loi du 15 juin 1999. Il s'agit davantage d'une négociation, cette parution sera proposée lorsque la Fédération aura mis ses statuts en conformité avec l'imposition de Madame Buffet de se démocratiser. Actuellement les clubs, avec un nombre de voix au prorata du nombre de licences de la saison précédente, élisent les comités départementaux. Les comités départementaux élisent les comités régionaux qui élisent leurs pairs. Ceux-ci siègeront parmi les 45 membres du comité directeur de la fédération. Certains sièges sont des postes réservés réglementairement à au moins une féminine, un athlète de haut niveau, un médecin, un éducateur sportif, un représentant des clubs corporatifs.

Madame Buffet exige que, dans un futur très proche, les clubs votent aux divers niveaux : départemental, régional, national.

Le DTN a clairement défini le projet important des huit prochaines années

que notre discipline devienne olympique.

Je n'entamerai pas plus loin une polémique sur le fond de l'Olympisme, c'est-à-dire ce qu'il représente encore aujourd'hui avec sa mondialisation, ses "magouilles" (voir la presse de l'année passée sur les conditions d'attribution des J.O. aux villes candidates) et ses deux facettes :

- "spectacle" pour avoir beaucoup de téléspectateurs donc beaucoup de reversements de droits télévisuels,
- mais dans la propriété puisque statutairement garant du non-dopage.

Il est une évidence de constater qu'au cours des compétitions nationales, internationales le Karaté français est brillant et bien représenté. Cependant fonder désormais tout notre savoir-faire éducatif, d'enseignant, dans cette voie n'est pas faire preuve de compréhension profonde de la discipline. Notons que les souhaits du Ministre sont que les fédérations ayant délégation de pouvoir, donc "mission de service public" devront honorer véritablement leur statut en particulier sur le concept du sport pour tous, c'est-à-dire quel que soit l'âge et la condition physique pour tous niveaux, de la pratique occasionnelle ou de loisirs à la pratique intensive ou de compétition.

A mon avis, notre discipline et notre fédération fonctionnent avec une dizaine d'années de retard sur le judo (discipline olympique).

Fréquemment nous en reprenons les idées, même si ces idées n'ont pas été couronnées de succès. Pour moi, le Judo a été un art martial, puis un sport de combat, enfin est devenu un sport avec une perte substantielle de son éthique (tenue colorée, écusson des sponsors, salut), de sa technique, car "dangereuse" ou "ne marquant pas". Je me suis également intéressé à une autre discipline ayant connu récemment le chemin de l'Olympisme, et finalement très proche de la nôtre : le Tae Kwon do, suite à une décision prise lorsque le

secrétaire général du C.I.O était Coréen. En 10/15 ans la discipline s'est considérablement modifiée, son public rajeuni et son enseignement transformé en particulier avec un réel mépris de la préservation de l'intégrité physique à long terme, l'objectif étant d'avoir rapidement des résultats.

Souhaitons-nous connaître ces dérives ?

Dans certains clubs les enseignants se réfèrent déjà implicitement à la compétition en n'autorisant lors des assauts souples que les surfaces permises par le règlement d'arbitrage.

Un simple raisonnement mathématique : la fédération représente environ 204.000 licenciés dont 81% d'hommes et 19% de femmes, dont 61% de moins de 18 ans, avec une crête phénoménale et qui croît chaque année de 7-12 ans, pour 39% de plus de 18 ans. Environ 8% de pratiquants participent ponctuellement dans leur carrière à la compétition, environ 2% de pratiquants qui concourent régulièrement en compétition, environ 240 Athlètes de Haut Niveau inscrits sur les listes ainsi dénommées du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ces chiffres indiquent qu'environ 180.000 licenciés fréquentent les dojo pour d'autres raisons que la compétition. Est-ce donc judicieux, dès lors, de tout fonder sur l'aspect compétitif ? En particulier en fonction du nombre d'enfants, alors que notre discipline est parmi celles où les résultats s'obtiennent, à haut niveau, relativement tard, voir notamment les âges de Jacques Tapol, Giovanni Tramontini, Marc Pyrée, Alain Le Hétet, lorsqu'ils ont obtenu leur titre de champion du monde. Actuellement le sport de masse fait vivre le haut niveau.

Que retire le pratiquant lambda du coût de sa licence fédérale de 150 f ?

La possibilité d'être couvert en responsabilité civile, de se présenter au passage des dan, moyennant un versement de 100f à chaque nouvelle présentation, et de pouvoir concourir aux compétitions départementales.

Dès les premiers résultats, les pratiquants se dirigent vers certains clubs, une petite quinzaine, d'autres dans l'espoir d'obtenir des résultats, vont directement dans des clubs plus prestigieux où ils trouvent davantage de structures et d'horaires d'entraînement, des entraîneurs à temps plein et directeurs techniques cadres fédéraux. Analysez les résultats actuels et constatez d'où proviennent les athlètes qui réussissent.

La compétition à outrance n'est pas le seul objectif de notre pratique et de notre enseignement. Tous les buts menant à nos disciplines sont possibles pour autant qu'ils soient conformes à une certaine morale : sport-gymnastique, recherche ésotérique, orientalisme, recherche esthétique, auto-défense, art martial, éducation, socialisation...

Nos disciplines sont très riches en valeur absolue. C'est à nous, enseignants et gradés, dirigeants et pratiquants de leur préserver ou d'approfondir, valoriser ces richesses sans nous séparer de leurs racines socioculturelles. A quoi bon demain, le salut et le karate-gi, si personne ne se souvient ni de sa provenance ni de son intérêt ?

«Les règles de compétition, afin d'entrer peu à peu sur le chemin de la médiatisation, conduisent à des dérives. La langue japonaise énonce Aka (rouge) et Shiro (blanc), correspondants aux couleurs des ceintures des deux compétiteurs. Les ceintures et gants rouge et bleu font leur apparition, mais les termes originels sont conservés, donc Aka (rouge) et Shiro (bleu ?) »

Enfin, notre fédération va devoir dans

le cadre de l'Europe et de la promulgation d'ici ... deux ans de textes réglementant l'enseignement sportif dans tous les états membres se prononcer, se positionner, quant à la "dangerosité" de nos disciplines. En effet, les disciplines à "risques" comme notamment la spéléologie, les sports de montagne, les sports aériens (parachutisme...), la plongée sous-marine auront seules l'opportunité de conserver leur spécificité française et garderont le maintien et donc la sécurité de leur brevet d'Etat. Les autres disciplines devront accepter les enseignants de toute la communauté européenne.

Le judo a déjà commencé à se positionner en préservant le système actuel du brevet d'Etat ou de la nécessité de l'obtention de l'homologation d'un diplôme étranger pour enseigner en France.

Pour le Karaté, un certain nombre de membres de la DTN est opposé depuis fort longtemps aux brevets d'Etat, puisqu'à leurs yeux seul le grade, l'expertise technique, attestent la capacité à enseigner, éventuellement avec une certification fédérale sommaire (le DIF).

Par ailleurs, sur "l'image" de notre discipline, il est vrai qu'elle n'est pas encore positive en termes de dangerosité aux yeux du public, mais n'aurait-ce pas été le rôle de la fédération, depuis 1976, pour sa modification ?

Mettons-nous d'accord sur les termes et ne nous trompons pas d'objectif.

Oui, nos techniques sont dangereuses, mais pas plus que d'autres, si elles sont enseignées par des personnels qualifiés et compétents avec l'état d'esprit qui convient. Ce n'est finalement pas la discipline qui dans ce contexte est dangereuse, mais ce qu'on en fait et par qui on la laisse faire. Mettre sans garde-fou nos disciplines à la portée de certains adolescents est potentiellement irresponsable. Il est donc nécessaire

que les brevets d'Etat perdurent afin de maintenir une réflexion préalable, un recul suffisant.

La perception négative par le public sur une pratique dangereuse du Karaté n'est pas sérieuse, sinon comment expliquer l'explosion du public enfants. Par ailleurs, quelle est la part de notre public qui connaît la réglementation gérant nos disciplines ?

Cette critique cache une autre réalité, car l'interlocuteur n'est pas le public, mais le gouvernement français et la communauté européenne.

En conclusion, je considère comme important que les enseignants se mobilisent afin de faire entendre leur voix, si souvent niée comme par exemple la dernière décision sur les passages de grades à huis clos. Notre action, je vous la recommande à visage découvert, non en direction du mouvement fédéral, mais vers la Direction des Sports du ministère de la Jeunesse et des Sports et certaines commissions européennes et en dernier lieu vers les élus : maires, députés, sénateurs, conseillers généraux ou régionaux.

Nous sommes prêts à rédiger avec vous vos messages (auxquels lors de l'envoi définitif vous devrez joindre une photocopie de votre carte d'identité).

Je suis à disposition pour évoquer toutes ces questions.

Jacques VIEILLARD